



Projet “de l’Escaut à l’Yser”

Une initiative du Cercle Royal Mars & Mercure

Secrétariat: Lane 41 B8000 Bruges Belgique

<http://14-18-escaut-yser.be>



Marche de commémoration des ‘Fusiliers Marins Français’

Introduction

Un lien spécial s'est créé entre l'infanterie de marine belge et les fusiliers marins français de l'école de Lorient. Cela s'est fait en 1994, à l'occasion de la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de la bataille de Dixmude, devant le monument dédié aux fusiliers marins français de la brigade Ronarc'h.

A l'invitation de l'ancien bourgmestre de Dixmude, père de l'actuelle bourgmestre, Madame Lies Laridon, la Marine belge fut représentée par deux détachements de l'infanterie de marine (l'un, issu des rangs du personnel de réserve, et, l'autre, des rangs du personnel d'active) sous le commandement du Capitaine de Frégate de réserve, Ronny Vermeersch. Cette cérémonie fut organisée en collaboration étroite avec « L'Association des Officiers de Réserve de la Marine, section Flandre occidentale »

L'événement fut répété en 1998 et 2004. Un détachement de fusiliers marins de l'école de Lorient ainsi que des détachements de l'infanterie de marine belge y ont participé à chaque fois. La commémoration de 2004 résultait d'une initiative du « Comité franco-belge de Commémoration des Faits d'Armes des fusiliers marins français de la Brigade Ronarc'h. »



En 2007, lorsqu'on décida de dissoudre l'infanterie de marine, suite aux réformes au sein de la marine et de l'armée belge, une « Amicale » fut créée afin de sauvegarder l'esprit de l'infanterie de marine.

Depuis lors, l'Amicale de l'infanterie de marine belge participe à chaque cérémonie organisée, au monument des fusiliers marins français de la brigade Ronarc'h, par la ville et le groupement des associations patriotiques de Dixmude.

En 2010, l'Amicale de l'infanterie de marine belge s'est alliée au « Comité franco-belge » qui envisageait de mettre sur pied, en 2014, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, un grand projet commémorant les faits d'armes des fusiliers marins français, en d'octobre 1914.

En premier lieu, il fut décidé d'impliquer, au maximum, les administrations ainsi que les populations des villes et communes, situées le long du trajet de repli, entre Gand et Dixmude, de la brigade Ronarc'h, en octobre 1914.

Outre le volet 'souvenir et hommage', la commémoration se concrétisera par une marche du souvenir, pour des détachements, militaires, ou d'autres, tels que les associations patriotiques, des écoliers et des étudiants, des mouvements de jeunesse, etc.

Au cours de son édification, le projet fut étendu, d'une part, dans sa partie belge, à la commémoration du retrait des unités belges vers l'Yser au cours de la même période - la défense au sud-est de ces unités, par les fusiliers marins français ayant été essentielle -, et, d'autre part, à la célébration des événements vécus par « The British 7th Division », qui suivit les traces des fusiliers marins, de Gand à Tielt.

Bref historique:

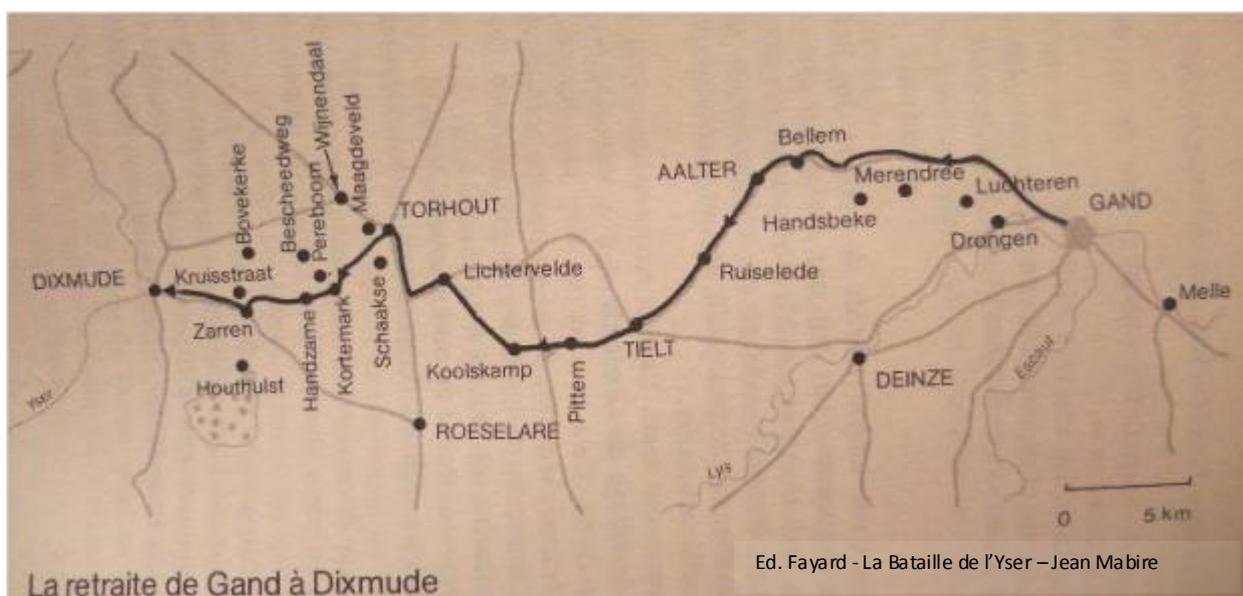
En octobre 1914 les fusiliers marins français de la Brigade de l'Amiral Ronarc'h et une grande part de la 7^{ème} Division anglaise sont appelés à renforcer l'armée belge dans sa défense d'Anvers contre une armée allemande aux effectifs largement supérieurs.

Le 8 octobre, la Brigade - souvent constituée de jeunes Bretons formés à la rude école de la pêche - s'arrêtera à Gand pour livrer une bataille défensive dans la région de Melle et, avec la 7^{ème} division, couvrira le repli de l'armée belge sur l'Yser. Au cours de sa propre manœuvre de repli, sur l'axe Gand-Dixmude, la Brigade sera talonnée par les Allemands qui poursuivent, via les Flandres, leur course vers la Mer du Nord. Pendant ce retrait, la 7^{ème} Division anglaise se séparera de la Brigade, à hauteur de la ville de Tielt, pour se diriger vers Ypres.

Dès 16 octobre, la Brigade défendra héroïquement la Ville de Dixmude, pendant près d'un mois. Sous des bombardements et assauts incessants, elle tiendra la tête de pont et les rives du fleuve.

Un ultime assaut allemand emporte la ville le 10 novembre 1914, mais l'Yser n'a pas été franchi.

Les fusiliers marins subiront de nombreuses pertes.



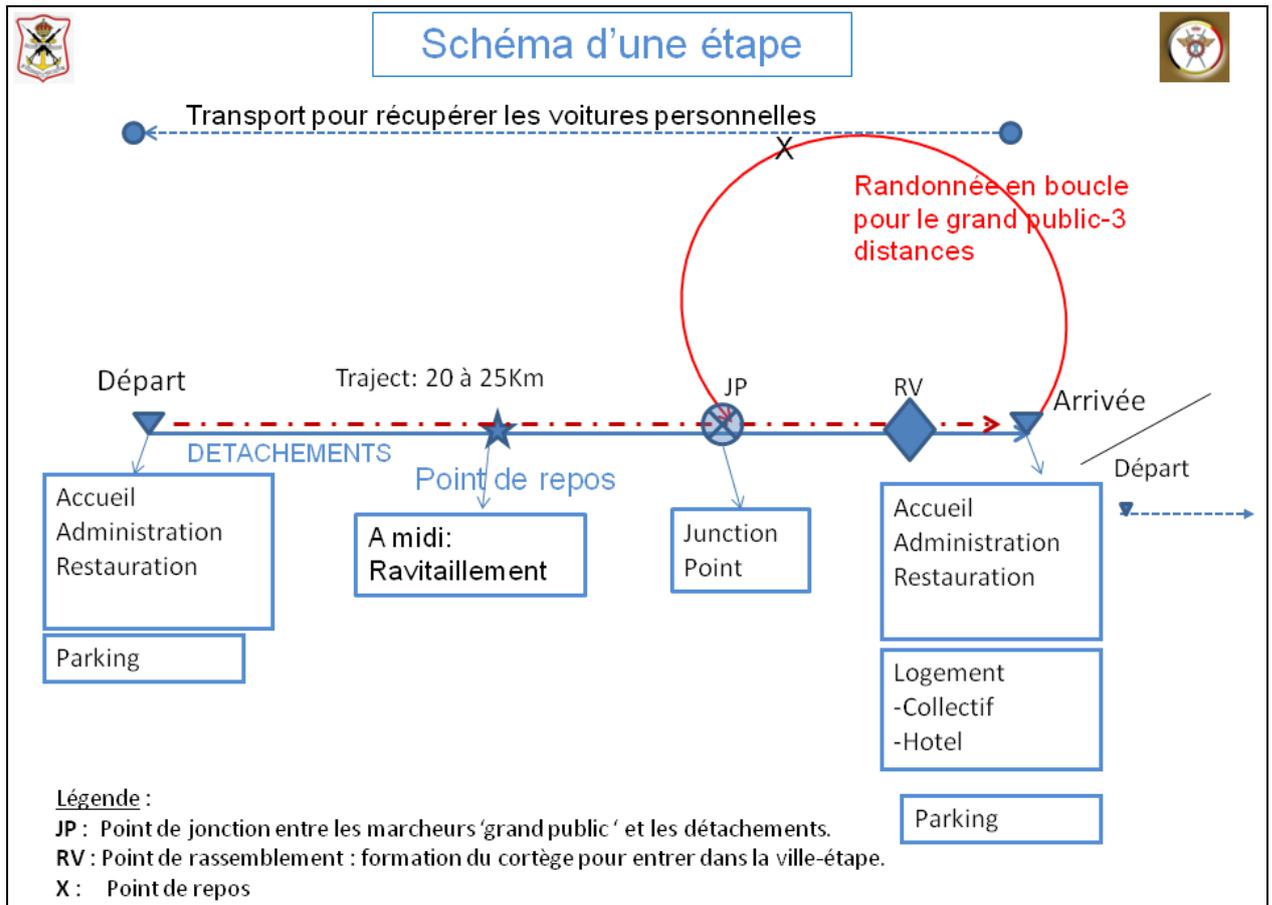
1. Objectif de la marche

L'organisation de cette marche répond au désir de remémorer les actes historiques des fusiliers marins français, durant le retrait de défense stratégique vers Dixmude, en suivant leurs traces ainsi que celles de la '7th British Division' afin de **revivre les épreuves subies par ces troupes le long de leur trajet et d'acquérir, en groupe, le vécu de solidarité et d'amitié qui en résulte.**

2. Déroulement

Il s'agit d'une marche de 4 jours, avec une distance journalière de 20 à 25Km, ouverte aux groupes et/ou aux détachements, d'au moins 12 participants, constitués de membres d'associations, d'écoles, d'organisations de jeunesse, de mouvements de jeunesse, d'organismes oeuvrant pour la paix, d'associations militaires, de cercles de militaires de réserve et d'anciens militaires belges ou étrangers. Les participants pourront s'inscrire soit, à une participation à l'ensemble des étapes, soit pour l'une ou plusieurs de celles-ci.

3. Schéma linéaire d'une étape :



Quelques explications

La ligne bleue représente l'itinéraire à suivre par les détachements. Cet itinéraire sera parcouru, également, par les promeneurs de la fédération des randonneurs 'Aktivia' (ligne pointillée en rouge) bien que ceux -là partent individuellement et à des moments différents. Le point de repos se situera, en principe, à mi-chemin, vers l'heure de midi.

Outre l'itinéraire en ligne, Aktivia a prévu, pour le grand public, dans chaque ville-étape, des randonnées en boucle de 3 longueurs différentes

Le point de jonction se trouvera au croisement des différents itinéraires. A partir de là, s'organisera déjà un cortège de détachements et de groupes de randonneurs.

Le point de rendez-vous (RV) se situera à environ 2 Km du centre de la ville-étape. La conformation finale du cortège, auquel se joindront les associations patriotiques, l'harmonie locale, et, le cas échéant, les écoles et/ou mouvements de jeunesse, aura lieu à ce point de RV-là.

4. Les étapes :

4.1 En général

Tableau des parcours, dates, distances et vitesse à adopter

a)	Gand-Aalter	08 octobre 2014.	22,5 km	4 km/h
b)	Aalter-Tielt	09 octobre 2014.	20 km	4,5 km/h
c)	Tielt-Torhout	10 octobre 2014	27,5 km	4km/h

→ Melle : marche (facultative) 11 octobre

(9 ou 18km 4,5 km/h)

d)	Torhout-Dixmude	12 octobre 2014.	23,6 km	4,5 km/h)
----	-----------------	------------------	---------	-----------

4.2 En détail

a) Gand – Aalter (08 octobre) :

Départ : Caserne de la police fédérale à Gand : vers **0930Hr**
Grande halte : OC Merendree.
Point de jonction (JP) : Salle communale de Bellem.
Point de rassemblement (RV) : OC(CPAS) Kerkem(Aalter) : **1545Hr**
Entrée officielle dans la ville de Aalter vers **1615Hr**
Cérémonie commémorative à **1630Hr**

b) Aalter – Tielt :

Départ : Centre sportif de Aalter : entre **0915-0930Hr**
Cérémonie commémorative à Ruiselede : vers **1105Hr**
Grande halte : Salle Polenplein – Ruiselede
Point de jonction : Etablissement « De Ouden Koestal »
Point de rassemblement (RV) : Place « Hulsteplein » à Tielt : **1600Hr**
Entrée officielle dans la ville de Tielt : **vers 1630Hr**
Cérémonie commémorative à **1700Hr**

c) Tielt – Torhout :

Départ : Salle Europe à Tielt : vers **0730Hr**
Petite halte à Ardoois : Etablissement « In den biekerf » (près de l'ancienne gare)
Grande halte : salle « Ten Boomgaerde » à Lichtervelde.
Point de jonction : Centre diocésain Groenhove à Torhout
Point de rassemblement(RV) : **Parking derrière la gare : Ganzevijverstraat : à 1615Hr**
Entrée officielle dans la ville de Torhout : **vers 1645Hr**
Cérémonie commémorative à **1700Hr**

d) Melle :

Le samedi 11 octobre, le club IPA (international Police Agency) de Gand, en coopération étroite avec Mars et Mercure –Gand et Aktivia, organisera une randonnée en boude, pour le grand public, sur un parcours historique commémorant les faits d'armes de la brigade Ronarc'h.
Les détachements seront libres de participer, sous forme de marche, à cette randonnée commémorative. (Cette marche se terminera avant la cérémonie organisée dans l'après-midi à Melle –voir le point 6 ci-après)

e) Torhout –Dixmude :

Départ : Salle sportive 'De Mast' à **0715Hr**
Passage à la hauteur du CC Debrouckere (club de B) **vers 0720Hr**
Grande halte : OC Handsam à Handzame
Point de jonction : Centre culturel Ingelram à Esen
Point de rassemblement (RV) : Parking ALDI à Dixmude.
Entrée officielle dans la ville de Dixmude à **1430**

Mesures communes

- Un transport sera organisé chaque jour pour récupérer, dans la soirée, les voitures personnelles au lieu de départ. (Les frais de transport sont inclus dans les frais d'inscription)
- La veille, le 07 octobre, il sera possible de déjà loger au centre sportif à Aalter. à partir de 2100Hr, la salle n'étant pas libre avant.

5. Organisation de la logistique :

A. Les détachements militaires invités

En première instance, il s'agit des unités toujours existantes, dont les devanciers ont été impliqués dans le repli sur l'Yser et la défense de Dixmude, au cours de la période concernée, en octobre 1914 :

Les fusiliers marins français (de l'école de Lorient) ;

Les unités concernées de l'armée belge (p.ex. 12Li) ;

Les unités concernées de la 7^{ème} Division britannique.

Des démarches sont entreprises pour inviter certaines représentations de l'actuelle armée allemande.

Les dispositions pour le logement, le transport, les repas et toute autre accommodation sont à régler, au préalable, entre les différentes autorités militaires et le Cercle Royal Mars et Mercure-Bruges/Fl.occ, selon les modalités (nationales et internationales) en vigueur.

Dans chaque ville-étape, à l'exception de Dixmude (dernier jour), le logement collectif en salle de sport est prévu, ainsi que la restauration pour le petit déjeuner et un pique-nique à midi (boissons comprises)

Le repas du soir sera pris librement dans les établissements locaux. Une liste reprenant un choix de restaurants sera mise, à l'avance, à la disposition des personnes intéressées.

B. Les détachements militaires ou associations volontaires.

La logistique est identique à l'exception d'une participation aux frais lors de l'inscription.

Le montant est de 25€ par jour.

NB - Il est souhaitable que chacun emmène un maximum d'effets personnels pour dormir (e.a.le sac de couchage)

- Une liste reprenant des hôtels locaux pourrait être envoyée à ceux qui ne souhaiteraient pas se reposer dans un dortoir commun. La réservation se fera, alors, à titre individuel.

6. Les cérémonies aux monuments édifés en honneur des fusiliers marins français

6.1 Cérémonie à Melle, le 11 octobre

Durant la matinée, il y aura la possibilité de participer à une randonnée commémorative (voir pt 4d ci-dessus)

Afin de savoir participer soit à la cérémonie, soit à la marche suivie par la cérémonie un schéma ci-dessous propose deux tableaux d'horaire à partir de Torhout où le logement collectif aurait été pris par les groupes/détachements.

Seulement cérémonie

07u30 – 09u00 Réveil et déjeuner

09u00 – 13u15 Libre

13u15 Rassemblement transport vers Melle

13u30 – 14u15 Déplacement vers Melle

Cérémonie et marche

07u30 – **08u30** Réveil et déjeuner

08u30 – 09u15 Déplacement vers Aalter

09u30 Départ des randonnées en boucle pour le grand public (deux distances)

13u30 - Arrivée maximal à Kouterslag

13u45 – 14u15 Déplacement vers la Mairie de Melle

La Cérémonie

1430	Rassemblement des délégations
1445	Départ pour le monument
1455	Arrivée des autorités au monument
1500	Début de la cérémonie au monument – Allocutions
1530	Dépôt de gerbes et sonneries aux morts
1545	Départ en direction du cimetière
1600	Cérémonie aux tombes des Fusiliers Marins
1610	Fin de la cérémonie
1630	Réception pour les invités à la maison communale de Melle et ouverture de l'exposition.

6.2 Cérémonie à Dixmude :

1430	Entrée des marcheurs sur la place de Dixmude
1445 - 1500	Cérémonie au monument Baron Général Jacques
1500	Arrivé des représentants officiels
1515	Départ vers le monument
1525	Arrivée des autorités au monument
1530	Début de la cérémonie et discours.
1600	Dépôt de fleurs, Last Post et Hymnes.
1615	Fin de cérémonie.

6.3 Cérémonies locales :

Dans chaque ville étape, il est prévu :

- Une entrée officielle ,dans la ville, avec la musique municipale.
- Discours d'accueil
- Une cérémonie où les Fusiliers Marins Français sont mis à honneur. (*Dépôt de fleurs, last Post, Hymnes*)
- Accueil et réception à l'hôtel de ville par les autorités (sur invitation)

Il y a de fortes chances que des villes de passages sur le parcours demandent un arrêt officiel pour honorer leur monument aux morts

7 Activités ultérieures

7.1 Evénements

Divers événements, se rapportant à la commémoration de la Grande Guerre, sont envisagés, pendant et après la marche quotidienne.

- a) Des groupes de reconstitution historique le long du parcours ou à l'arrivée.
- b)** Des expositions durant toute la durée du projet "Marches commémoratives" des Fusiliers Marins Français" dans certains villes étapes.
- c) Représentations théâtrales lors de soirée.
- d) Spectades musicaux en soirée
- e) Projections de film

7.2 Education à la mémoire :

Les activités éducatives se composeront d'un ensemble de paquets éducatifs destinés aux écoles locales. Sont, ainsi prévus des parcours thématiques en boude, le long desquels des panneaux informatives seront placés sur des sites historiques en rapport avec des événements de la première guerre mondiale. A cette occasion des brochures d'information concernant ces lieux historiques seront distribuées aux promeneurs.

